

L'inscription en 1^{ère} année de doctorat Dans une université de l'UPSaclay (UPSud, UVSQ, UEVE)

L'inscription en 1^{ère} année de doctorat comporte trois étapes : une phase d'admission, une inscription pédagogique et une inscription administrative.

1^{ère} étape : Admission en 1^{ère} année de doctorat dans l'ED SSMMH

Le/la candidat(e) doit impérativement obtenir un **accord d'encadrement** d'un.e directeur.trice de thèse avant d'entamer des démarches d'inscription. A cette étape, le directeur de thèse envisagé doit envoyer un message électronique à la directrice de l'ED et copie à l'assistante de l'ED pour les en informer.

Le/la candidat(e) doit alors commencer (sans le finaliser à cette étape) son dossier d'inscription pédagogique dans l'ED SSMMH (espace personnel) sur le site avec lequel l'ED va gérer le déroulement de votre thèse. C'est le **portail ADUM** : <https://www.adum.fr/index.pl?site=PSaclay>

Pièces à prévoir pour cette étape sont :

- CV
- Une photocopie du diplôme de Master ou tout diplôme ou titre vous conférant le grade de Master, dans le cas d'un diplôme étranger, joindre impérativement une traduction établie par un traducteur assermenté.
- Version préliminaire du projet de thèse
- Justificatif de financement sur 3 ans (bourses, contrat de travail, etc.)

Un entretien (20-30 minutes présentiel ou par Skype) est organisé par l'ED, au cours duquel il vous sera demandé de présenter votre projet de thèse et les conditions matérielles pour le réaliser. Un document appelé « PV d'admission » vous sera alors transmis pour compléter votre dossier d'inscription.

Remarque : pour les étudiants ayant été auditionnés lors du concours de l'ED, cette étape n'est pas nécessaire et le dossier de candidature est basculé dans l'étape d'inscription, si un projet de thèse est confirmé.

2^{ème} étape : Finalisation du dossier d'inscription pédagogique

Compléter le profil Adum.

Quand cette première étape de procédure en ligne est **finalisée**, vous pourrez alors accéder aux documents administratifs nécessaires à votre demande d'inscription pédagogique (école doctorale) et administrative (service scolarité de l'établissement de préparation de la thèse)¹.

Une procédure de signature électronique de ces documents par les directeurs de thèse, de laboratoire et d'école doctorale sera mise en place à la rentrée 2019.

Voir le tableau ci-dessous pour les documents à fournir pour l'étape d'inscription pédagogique.

¹ Pour une inscription dans l'ED SSMMH à l'université Paris-Sud, les deux inscriptions se font auprès de Mme Richoux.

